



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Pour une éducation au **développement durable**

Feuille de route académique



Mars 2023



Édito

Le changement climatique, la pollution, la perte massive de biodiversité sont des enjeux impérieux, qui ont d'ores et déjà des conséquences visibles et sensibles sur notre quotidien. Il est donc plus que jamais nécessaire de renforcer l'éducation au développement durable des jeunes générations.

L'éducation à l'environnement et au développement durable est porteuse d'enjeux essentiels en termes d'évolution des comportements, de connaissances nouvelles et de mise en capacité de chacun, au quotidien, d'être acteur de la transition et de la mise en œuvre des objectifs de développement durable. La transition écologique pose un défi de connaissance et d'ancrage citoyen pour appréhender et s'approprier les enjeux du changement climatique, de la raréfaction des ressources, de la transition énergétique ou de la reconquête de la biodiversité... vers un modèle économique et social qui renouvelle nos

façons de consommer, de produire, d'habiter, de travailler, de vivre ensemble.

L'éducation au développement durable (EDD) fait partie des missions de l'École inscrites dans le Code de l'éducation. Elle repose sur les programmes scolaires et sur des projets pédagogiques impliquant les élèves.

La particularité de l'EDD est d'être un projet susceptible de rassembler l'ensemble de la communauté éducative, des élèves aux professeurs, en passant par les agents et les personnels de vie scolaire. Elle constitue en cela un projet de toute la communauté éducative.

Avec cette feuille de route recensant une grande diversité d'initiatives et actions de sensibilisation, d'information, d'éducation et de participation, l'académie de Poitiers vise à encourager la mobilisation collective pour une véritable éducation au développement durable.

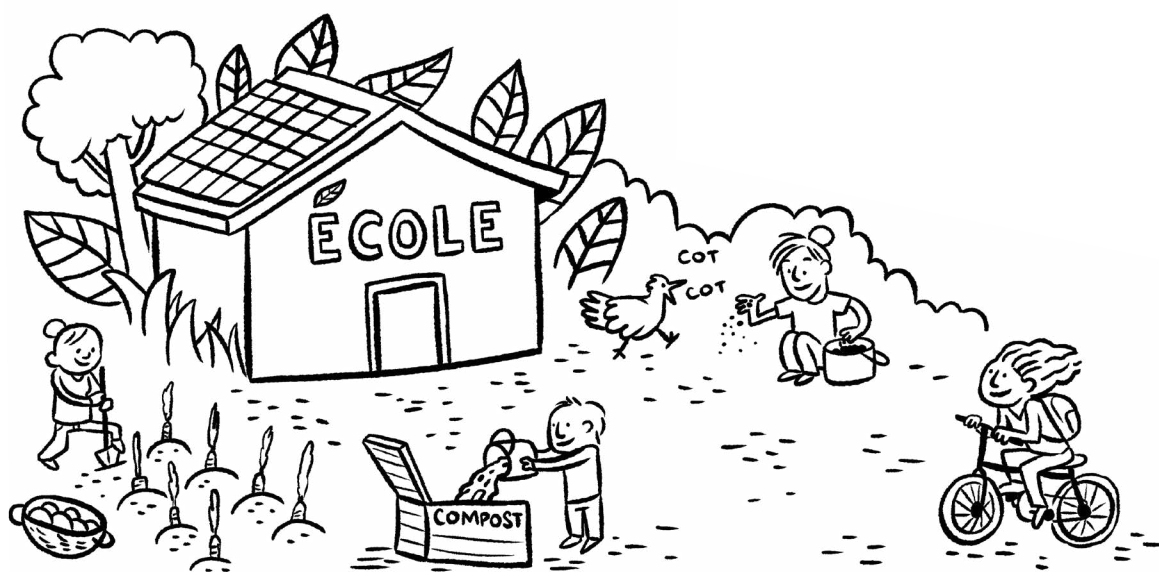


Illustration de Morgane Parisi

La feuille de route académique pour une éducation au développement durable vient aussi assurer le déploiement de l'axe 3 du projet académique 2022-2025 : "Vivre ensemble, devenir citoyen", avec l'objectif de développer et valoriser l'engagement des élèves et des parents.

1. Pour des écoles et des établissements scolaires exemplaires en termes de développement durable

En matière de développement durable, de nombreuses questions touchent au bâtiment, à l'énergie, à l'alimentation, aux mobilités, à la gestion de l'eau et des déchets, à la sobriété numérique. Ces sujets sont de la compétence de la collectivité (commune, conseil départemental, conseil régional) avec laquelle un dialogue est entretenu à l'échelle de l'école et de l'établissement via le conseil d'école ou le conseil d'administration.

Ensemble, les communautés éducatives peuvent devenir des communautés exemplaires, engagées sur la sobriété énergétique et numérique, l'alimentation durable, les mobilités douces, la biodiversité, la bonne gestion de l'eau, le tri des déchets. Par ces pratiques vertueuses, explicitées auprès des élèves et des agents, les écoles et établissements montrent l'exemple, avec l'objectif que de telles pratiques puissent se développer dans le cercle privé.

1.1. Des projets fédérateurs pour les écoles et les établissements

Un enjeu important est celui de la sensibilisation, de l'information voire de la formation de tous aux enjeux du développement durable et à leur complexité.

Certaines initiatives, comme le challenge CUBE.S, associent démarches pédagogiques et enjeux d'économie, dans l'intérêt de tous.

Le challenge CUBE.S (Challenge Climat, Usages, Bâtiments Enseignement Scolaire)

Les établissements scolaires qui s'inscrivent (collèges, lycées) via la collectivité de rattachement s'engagent à réduire leur consommation d'énergie en participant de manière ludique et concrète à la loi de transition énergétique qui vise 40% d'économies d'énergie en 2030. La première année, ils participent au challenge sur les économies d'énergie. Ils mettent à profit l'accompagnement prodigué les quatre années suivantes (<https://www.cube-s.org/>).

D'autres initiatives comme la « classe dehors », dispositif pédagogique par lequel les élèves développent certains apprentissages dans le milieu naturel, ou les initiatives de végétalisation des cours de récréation, permettent de renforcer le lien des enfants avec le milieu naturel, et ainsi apprendre à le protéger.

Les Rencontres de la Classe dehors

L'académie de Poitiers est partenaire de cet événement qui se déroulera à Poitiers du 31 mai au 4 juin 2023. Véritable pont avec l'EDD, la classe dehors soutient les apprentissages en les ancrant dans l'espace et le temps des élèves. Eveil au langage chez les tout-petits, dénombrement, calcul mental sont autant d'apprentissages fondamentaux qui peuvent être développés dans ce contexte. En outre, cette pratique est une bonne propédeutique pour les élèves qui s'engageront dans le dispositif des aires éducatives.

(<https://rencontres-internationales.classe-dehors.org/>)



Visuel des rencontres de la Classe dehors

1.2. Mobiliser les instances pour renforcer le pilotage et la cohérence des actions en faveur du développement durable

Les instances permettent de recenser et mettre en synergie les actions à l'échelle de l'école/ établissement et ainsi développer une politique partagée en matière d'EDD.

Les dernières années ont montré le fort souhait d'engagement des jeunes sur la question du développement durable. Les écodélégués ont été créés en réponse à cela. Ils constituent un point d'appui pour un travail plus formel mené à l'échelle des conseils de vie collégienne (CVC) et les conseils de vie lycéenne (CVL).

De plus, la loi d'août 2021 a élargi les missions des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté, qui deviennent des comités d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE). Ce rapprochement permet de renforcer les synergies entre citoyenneté, santé et développement durable, en articulant, par exemple, l'éducation à l'alimentation, la sensibilisation à une agriculture durable, soutenable et de proximité, et la mise en œuvre d'une solidarité par le biais de collectes et de dons alimentaires. Il ne s'agit donc pas seulement d'ajouter un volet environnemental au champ d'intervention de ces structures mais bien de travailler à partir des objectifs du développement durable (ODD) sur les synergies possibles autour des grands enjeux du monde contemporain.



2. Développer chez nos élèves une conscience écologique et une responsabilité écocitoyenne

L'apprentissage des écogestes a été souvent la première des priorités, il s'agit maintenant de construire une culture commune et partagée des fondamentaux du développement durable, en valorisant la contribution de chaque discipline.

2.1. Des actions de sensibilisation en direction de la communauté scolaire pour s'approprier les enjeux du développement durable

Un objectif premier est que l'ensemble de la communauté éducative partage la nécessité d'un engagement de tous sur le développement durable. L'atelier "Fresque du climat" est une action de sensibilisation très efficace à cet égard.

Atelier « Fresque du climat »

La Fresque du Climat permet une prise de conscience des enjeux climatiques et de travailler sur ce qui peut être fait collectivement et individuellement.

L'atelier permet de construire du lien avec les enseignements. Par exemple, il reprend l'impact des activités humaines étudiées en géographie, mobilise les notions d'acidification des océans ou encore de gaz à effet de serre découverts en sciences de la vie et de la Terre. Les technologies évoquées sont également vues dans l'enseignement de technologie.

L'animation permet d'éviter une descente verticale du savoir, pour permettre à chacun de trouver sa place dans l'exercice. En retraçant les liens de cause à effet, les participants peuvent pour la première fois prendre du recul et comprendre les enjeux climatiques dans leur globalité.

Il est possible d'adapter le jeu au public mobilisé. Le jeu destiné plutôt au 1^{er} degré et aux premiers niveaux du collège comporte 23 cartes. A partir du cycle 4 et pour les adultes, il est possible de choisir le jeu de 44 cartes. Un jeu « expert » comportant 40 cartes est également disponible.

Il est important de lutter contre l'écoanxiété et de donner des opportunités d'action aux jeunes, tant au sein de l'école ou de l'établissement que dans la sphère privée. Des défis partagés, à l'image de ce que propose la edtech « Ma petite planète » peuvent aussi engager les élèves dans des changements de pratique vertueux, et faire participer les familles (<https://fresqueduclimat.org/>).

Atelier « 2 tonnes »

Il s'agit d'un atelier immersif qui permet de découvrir les leviers individuels et collectifs de la transition vers une société « bas carbone » et prendre conscience du rôle de chacun. Il prend la forme d'un serious game, pensé pour rassembler et débattre ensemble.

Pourquoi 2 tonnes ? C'est la quantité de gaz à effet de serre émise par personne dans un monde neutre en CO₂. C'est aussi l'objectif à attendre d'ici 2050 pour respecter les engagements de l'accord de Paris, à savoir maintenir l'augmentation de la température mondiale à un niveau inférieur à 2 degrés. Pour l'heure, chaque Français émet 9,5 tonnes de CO₂ par an...

L'ambition est à la fois de responsabiliser -sans culpabiliser- tout en faisant prendre conscience du pouvoir d'action de chacun, et de donner envie d'agir pour un objectif auquel chacun adhère pour son ambition et ses valeurs (<https://www.2tonnes.org/>).



2.2. EDD et Parcours éducatifs des élèves

L'EDD implique d'offrir aux élèves un parcours de formation de l'école au lycée abordant les différentes thématiques du développement durable : les grands enjeux de notre monde contemporain, en s'emparant des objectifs du développement durable (ODD) définis par l'ONU.

Ce parcours EDD croise le parcours citoyen sur les valeurs, la gouvernance et l'engagement responsable, le parcours santé sur les thématiques

de santé et de bien-être, le parcours éducation artistique et culturelle en lien avec l'expression des sensibilités et des émotions, et le parcours avenir afin d'évoquer les formations et les métiers durables et de demain.

L'académie et ses partenaires offrent plusieurs dispositifs EDD qui sont autant d'étapes possibles dans ce parcours. Ils répondent principalement à deux préoccupations :

Appréhender la biodiversité et gérer de manière durable un territoire de proximité

✂ Le programme Ecorce développé par l'académie depuis 10 ans avec le soutien des quatre conseils départementaux, s'inscrit dans la démarche de l'école dehors et amène les élèves de l'école jusqu'au lycée à découvrir les problématiques de gestion d'un espace naturel remarquable.

✂ L'appel à projets "À la rencontre du Marais poitevin" porté par le Parc Naturel Régional du marais poitevin et l'académie s'inscrit dans cette démarche en s'appuyant sur les espaces du parc et le partenariat avec le réseau des associations du PNR.

✂ Les Aires éducatives marines et terrestres (AME et ATE) sont le fruit d'un partenariat avec l'Office de la biodiversité (OFB) et la collectivité de rattachement de l'école ou du collège. Une aire éducative est un petit territoire naturel géré de manière participative par les élèves d'une école ou d'un collège. Encadrés par leurs enseignants et une structure de l'éducation à l'environnement, les élèves se réunissent sous la forme d'un « conseil des enfants » et prennent toutes les décisions concernant leur aire éducative.

Croiser connaissances scientifiques et enjeux de développement durable

Pour devenir des écocitoyens responsables, les élèves doivent développer leur esprit critique et être capables d'agir de manière éclairée pour chercher, recevoir, produire et diffuser des informations via des médias de plus en plus diversifiés. Cette ambition ne peut être atteinte qu'à la condition de disposer d'un bagage de connaissances scientifiques construit depuis l'école jusqu'au lycée. Au-delà des projets de sciences participatives qui peuvent donner le goût de la science et de la recherche aux collégiens (voire aux écoliers), deux dispositifs proposés en partenariat avec l'association TARA Océan ont ces objectifs :

✂ Plastique à la loupe : les élèves prélèvent les méso et microplastiques en surface sur les plages et berges. Ils dressent une base de données (quantité et morphologie), et en-

voient des échantillons aux laboratoires qui analysent de leur composition chimique. Les résultats permettent de dresser une cartographie détaillée de la pollution plastique, de mieux comprendre l'origine de ces déchets et de réfléchir avec les élèves aux actions à mener pour réduire cette pollution.

✂ Graines de reporters scientifiques : les collégiens et lycéens deviennent des médiateurs scientifiques sur les interactions entre l'océan et le climat, qui constituent un enjeu environnemental crucial. Les élèves réalisent des vidéos et des podcasts, véritables ressources pédagogiques pour comprendre les enjeux liés à l'océan : fonte de l'Arctique, acidification de l'océan, pollution plastique... à l'aide d'expériences scientifiques, d'interviews, d'animations.

2.3. Mettre en cohérence les enseignements autour du développement durable

La loi Climat et résilience du 22 août 2021 a renforcé la place de l'EDD comme éducation transversale à travers les programmes de toutes les disciplines, de la maternelle à la terminale, dans toutes les voies d'enseignement (générale, technologique et professionnelle). Ces enseignements sont importants notamment à la lumière de l'importante désinformation qui circule sur les réseaux sociaux sur les questions en lien avec le développement durable. Pour être pleinement efficaces, ils doivent être reliés entre eux, ainsi qu'aux actions conduites dans l'établissement.

Les rénovations énergétiques des collèges et des lycées peuvent aussi constituer des études

de cas à l'appui des programmes (notamment en physique-chimie et en technologie). Comme toute question scientifique, le développement durable peut faire l'objet sur certains points de controverses scientifiques. Il est important que cela soit abordé avec les élèves, en étant éclairé par des partenariats avec des scientifiques. L'ensemble de ces connaissances et compétences peut être valorisé à travers des « Open badges ».

Pour accompagner cette démarche pédagogique, l'académie s'engage à renforcer le vivier de formateurs et à enrichir ses partenariats pour l'organisation de formations d'initiatives locales.

2.4. Mobiliser les acteurs sur les enjeux du développement durable

Accompagner les éco-délégués

Élus en septembre, leur mission est double :

- ✂ sensibiliser leurs camarades aux gestes quotidiens qui permettent de lutter contre le réchauffement climatique (éteindre les lumières, tri des déchets de la classe) ;
- ✂ identifier les projets contribuant à améliorer la biodiversité, diminuer l'impact énergétique de l'établissement, promouvoir des gestes éco-responsables de l'ensemble de la communauté éducative, lutter contre le gaspillage et promouvoir une action sur le territoire environnant l'établissement.

Le ministère chargé de l'éducation nationale a diffusé des guides des éco-délégués réalisé en partenariat avec l'ADEME à l'attention des lycéens, des collégiens mais aussi des écoliers.



Dans le premier degré, l'élection des éco-délégués est encouragée pour les classes de CM1-CM2. Ils se composent :

- ✂ du guide du professeur (« La polyvalence à l'école : un atout majeur pour l'EDD ») qui accompagne les équipes de CM1 et CM2 souhaitant mettre en œuvre le dispositif des éco-délégués et développer l'EDD ;
- ✂ du guide de l'élève (« Comment débiter ? ») qui s'adresse aux éco-délégués du cycle 3. Il les invite à agir et s'engager à l'école, auprès des autres élèves, pour le développement durable ;
- ✂ d'un livret (« Les éco-délégués à l'école ») qui présente les idées clés pour sensibiliser tous les élèves de l'école et progresser vers la labellisation E3D (école en démarche de développement durable).

S'appuyer sur les référents EDD et les référents vie collégienne et lycéenne

L'animation des acteurs, écodélégués et élus collégiens et lycéens est essentielle. Il est nécessaire de mobiliser les référents EDD, CVC et CVL et de les outiller pour intervenir auprès de ces élèves engagés et élus.

L'académie de Poitiers a engagé cette animation auprès des écodélégués ; la couverture complète de l'académie est intervenue au début du mois de mars 2023. De même, la mission EDD a intégré dans son plan de formation des modules à destination des référents EDD d'une part et des référents CVC et CVL d'autre part, en lien avec la délégation académique à la vie collégienne et lycéenne (DAVLC). La rencontre des référents EDD et des référents CVC et CVL est également permise à l'occasion de ces formations depuis l'an dernier. Il s'agit de dynamiser l'action de ces personnels auprès des écodélégués et des élèves élus notamment.

3. Préparer les élèves aux métiers de la transition écologique et au « verdissement » des métiers

Les enjeux de développement durable sont intégrés dans tous les diplômes des voies technologique et professionnelle. La série STI2D est déjà la pointe avancée de cette nouvelle ambition. Dans le même esprit, les Campus des métiers et des qualifications de l'académie (Ferrocampus, Aéronautique, Terroir et gastronomie) vont intégrer une dimension développement durable.

Toutefois, c'est dès le collège qu'il s'agit de sensibiliser les élèves à ces formations, et à l'importance de connaissances scientifiques pour avoir un avis éclairé sur la transition écologique. Cela peut par exemple être intégré au parcours Avenir.

JobDD de l'ONISEP

JOBDD est un outil pédagogique interactif pour découvrir les métiers, les compétences douces et les formations permettant de réfléchir à son parcours d'orientation en tenant compte des objectifs de développement durable (ODD).

C'est un outil créé à destination des élèves de lycées et des enseignants souhaitant aborder le sujet de l'orientation sous le prisme des ODD et intégrer le développement durable dans la réflexion

[\(https://esdw.eu/events/atelier-creatif-jobdd-quelles-competences-douces-et-quel-metiers-pour-la-planete/\)](https://esdw.eu/events/atelier-creatif-jobdd-quelles-competences-douces-et-quel-metiers-pour-la-planete/)



4. Leviers pour dynamiser l'EDD dans son école ou établissement

4.1. Développer les partenariats avec les experts et acteurs de l'éducation au développement durable

L'EDD peut utilement s'appuyer sur les partenaires clés du territoire.

Services de l'Etat et établissements publics : [DREAL](#), [ARS](#), [OFB](#)

Collectivités territoriales et leurs services : [Région Nouvelle-Aquitaine](#), départements ([Charente](#), [Charente-Maritime](#), [Deux-Sèvres](#), [Vienne](#)), communautés d'agglomération et communautés de communes, communes.

Centres de culture scientifique, technique et industrielle : [Espace Mendès France](#), [École de l'ADN](#), [École de la mer](#)

Associations de protection de l'environnement : [IFREE](#), [LPO](#), [GRAINE Poitou-Charentes](#), CPIE ([Marennes-Oléron](#), [Gâtine poitevine](#), [Val de Gartempe](#), [Seuil du Poitou](#)), [KURIOZ](#), [TERAGIR](#)

Parcs naturels : Parc du marais poitevin, Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis.

4.2. Engager 100% des écoles et des EPLE dans une démarche globale de développement durable certifiée par la labellisation E3D

L'ensemble des actions ci-dessus doit permettre d'engager l'école ou l'établissement dans une démarche de labellisation qui viendra reconnaître l'engagement de tous, renforcer les liens et ouvrir de nouvelles actions.

La labellisation des écoles et des établissements en démarche de développement durable (E3D)

La démarche E3D est coordonnée par le ou les référents EDD, désignés par le chef d'établissement ou le CESCE qui est légitimement le comité de pilotage EDD.

Il s'agit de conduire une approche transversale à l'échelle de l'établissement tout entier, en établissant une continuité entre les enseignements, les actions et projets pédagogiques, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire (consommation d'eau et d'énergie, collecte des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire...), tout en s'ouvrant sur l'extérieur, notamment sur le territoire et ses acteurs, par le partenariat.

Cette démarche permet ainsi de mettre en valeur les projets EDD existants et d'en développer de nouveaux en les appuyant sur une politique d'établissement en la matière, et de développer les partenariats notamment avec les acteurs territoriaux.



E3D expert

La labellisation des territoires éducatifs (T3D)

Sur un même territoire plusieurs structures scolaires peuvent viser ensemble un label E3D collectif (exemples : une circonscription, un réseau d'écoles et son collège, un réseau collèges et lycées, mais aussi une cité scolaire ou un réseau d'éducation prioritaire). Chaque degré d'avancement de cette démarche, qui peut aller de la coordination à l'intégration, renvoie à un des trois niveaux de labellisation identifiés.

Cette intégration inter-cycles permet notamment d'établir des continuités pédagogiques qui soutiennent la progression des élèves tout au long de leur scolarité, tout en révélant les cohérences entre les niveaux et les disciplines et en enrichissant les partenariats.

Ainsi, le label reconnaît les démarches de développement durable qui mobilisent des équipes d'écoles ou d'établissements d'un territoire éducatif et qui facilitent la continuité et la progression pédagogiques. Il met en exergue la progressivité et la cohérence du parcours éducatif et citoyen de l'élève tout au long de sa scolarité. Ce travail en réseau contribue également à une meilleure connaissance et mobilisation des acteurs locaux de l'EDD. Il s'inscrit enfin dans une stratégie de rayonnement et d'attractivité d'un territoire, favorisant de nouvelles synergies avec l'ensemble des collectivités territoriales concernées.

4.3. Construire un parcours en s'appuyant sur les journées et semaines dédiées et les concours

Les grandes dates du développement durable en 2023

- ✂ 18 au 23 mars 2023 : semaine du jardinage à l'école
- ✂ 18 mars 2023 : digital clean-up day (journée de sensibilisation à l'empreinte environnementale du numérique) et journée mondiale du recyclage
- ✂ 21 mars : journée internationale des forêts
- ✂ 22 mars : journée mondiale de l'eau
- ✂ 27 mars au 1er avril 2023 : semaine de l'économie sociale et solidaire (ESS)
- ✂ 7 avril 2023 : journée mondiale de la santé
- ✂ 22 avril : journée de la Terre
- ✂ 11 mai 2023 : journée mondiale des espèces menacées
- ✂ 22 mai 2023 : journée internationale de la biodiversité
- ✂ 5 juin 2023 : journée mondiale de l'environnement
- ✂ 8 juin 2023 : journée mondiale de l'océan
- ✂ 15 au 19 juin : semaine européenne de l'énergie durable
- ✂ 17 septembre : world cleanup day
- ✂ Seconde quinzaine de septembre : semaine européenne de la mobilité puis semaine européenne du développement durable déclinée en semaine académique (programme de webinaires)
- ✂ Début octobre : semaine du climat
- ✂ 30 novembre au 12 décembre 2023 : COP 28 à Dubaï



Les concours phares inscrits dans le développement durable

Les concours peuvent être mobilisés pour traiter autrement certaines questions des programmes d'enseignement, ou encore de valoriser ce qui a déjà été entrepris ou réalisé avec les élèves. C'est ainsi que les élèves du collège de Prahecq ont obtenu en 2023 le prix collège de l'action écodéléguée de l'année (photo ci-dessous). Bien entendu, un concours peut être l'occasion de construire de manière progressive les compétences en croisant les disciplines, de partager les productions d'élèves dans le cadre d'échanges et de rencontres entre différentes classes, de différents niveaux et de développer ainsi l'interdégrés ou l'intercycles.

L'action écodéléguée de l'année

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a lancé ce 1er décembre la 3e édition du Prix de l'action éco-déléguée de l'année. En partenariat avec Bayard Presse et la Fondation Elyx. Ce concours vise à encourager et valoriser les actions engagées par les éco-délégués, dont l'élection est obligatoire depuis 2020 dans chaque classe de collège et de lycée, et recommandée pour les CM1-CM2. Les éco-délégués doivent réaliser une vidéo de 1min30 présentant leur démarche pour mettre en place un projet de développement durable dans leur établissement, en croisant au moins deux thématiques, pas seulement environnementales mais portant par exemple aussi sur des enjeux sociaux et de solidarité.

Opération Jeunes reporters de l'environnement

Au croisement de l'EDD et de l'EMI, l'opération Jeunes Reporters pour l'environnement offre aux jeunes de 11 à 25 ans, seuls ou en équipe l'opportunité d'expérimenter le journalisme en enquêtant sur un sujet local de développement durable et sur les solutions existantes ou en devenir. Les projets présentés au jury doivent s'inscrire dans l'un ou plusieurs des objectifs de développement durable définis en 2015 par les pays membres de l'ONU.

Concours « Changez d'air » en partenariat avec la Mutualité française

Dans le champ de l'éducation au développement durable, un axe du parcours citoyen, les élèves de cycle 3 - CM1 et CM2 peuvent participer au concours vidéo « Changez d'air ». Cette action vise à sensibiliser les scolaires à la qualité de l'air intérieur. Selon la technique de leur choix, les élèves doivent réaliser et produire une vidéo sur le thème « Changez d'air ! » à partir de leurs représentations de la qualité de l'air intérieur et de son impact sur la santé...



Conclusion

A l'ère de l'anthropocène, il ne peut y avoir d'éducation qui ne parle de la manière dont l'homme interagit avec son environnement naturel.

La démarche du Conseil national de la refondation – Notre école, faisons-la ensemble – donne une opportunité historique aux écoles et établissements de s'engager dans une démarche de développement durable systémique, collective, partagée avec la collectivité, axée sur la réussite et le bien-être des élèves, et financée par le fonds d'innovation pédagogique. La démarche encourage l'expression des élèves, des parents d'élèves, des personnels, pour penser et faire l'école ensemble, une école du XXI^e siècle, consciente de ces enjeux.





**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*